



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103\_11-DE  
Reçu le 01/12/2022  
Publié le 01/12/2022

N° 20221103-11

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 NOVEMBRE 2022 à 18H

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 26 octobre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 3 novembre 2022 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON  
Chantal CHASSANG à Yves GACON  
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD  
Georges LOPEZ à Rachel BOURNIER  
Monique DURAND-PRADAT à Isabelle FUREGON  
Francis ROUX à Éric BOUCOURT  
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Pierre CONTIE, Farida LAÏD, Michel COUPERIER.

### CONTRAT RELATIF A LA PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

**Rapporteur :** Philippe CAYRE, Vice-Président

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'organisation des relations contractuelles et financières entre les collectivités territoriales, d'une part, et les éco-organismes et l'organisme coordonnateur de la filière à responsabilité élargie du producteur des DEEE d'autre part, est modifiée.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix  
délibérative :

Conseillers représentés :

9

Total votants :

55

## AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103\_11-DE  
Reçu le 01/12/2022  
Publié le 01/12/2022

À partir de cette date, les soutiens financiers liés à la collecte séparée des DEEE seront directement versés par l'éco-organisme référent, désigné par OCAD3E.

Selon la répartition géographique du territoire national et sur la base de l'information communiquée par OCAD3E, l'éco-organisme référent de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne est ECOSYSTEM.

Afin de bénéficier :

- De la prise en charge des DEEE collectés en déchèteries,
- Des soutiens financiers versés au titre de la collecte, de la sécurisation des déchèteries ou encore de la communication.

Il convient de signer une convention avec ECOSYSTEM.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention telle que présentée en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer la convention et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions:

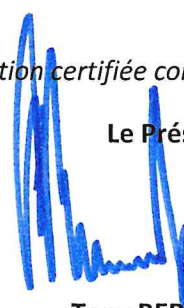
Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

